



ALTERNANCE

TECHNICIEN(NE) D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ

Certification Professionnelle inscrite au RNCP Niv. III / 5 (Eur.)

BAC+2

DÉFINITION DU MÉTIER

Le métier de Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité peut être exercé dans toutes les entreprises, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. Elles doivent cependant disposer d'un système d'information organisé autour d'un système d'équipements d'informatique et de télécommunication interconnectés.

Selon les activités de l'entreprise, de ses contraintes et de ses besoins, le(a) Technicien(ne) Informatique et Sécurité peut assurer les fonctions de :

- Technicien(ne) de maintenance en informatique
- Technicien(ne) support et réseaux
- Technicien(ne) support
- Technicien(ne) assistant ingénieur sécurité

EXEMPLES DE MISSIONS

- **Analyser, installer et configurer les éléments actifs du système d'information** : justifier d'une infrastructure réseau, installer et configurer un élément actif et analyser la performance du réseau.
- **Développer une architecture réseaux client-serveur** : analyser le cahier des charges, mettre en place des solutions techniques élaborées par l'administrateur.
- **Assurer et maintenir la sécurité des systèmes d'information contre les intrusions et la perte de données** : vérifier le respect des règles d'utilisation, participer à la mise en place de la sécurité des accès et des données.
- **Exploiter et maintenir les éléments actifs et les postes clients** : garantir la qualité de service, proposer une stratégie d'accès au réseau et administrer au quotidien.
- **Assister les utilisateurs du système d'information.**
- **Automatiser certaines tâches d'administration système et réseau.**

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 4 parties distinctes :

1 - L'ANALYSE DU BESOIN ET ÉLABORATION DE PROPOSITIONS TECHNIQUES, ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES.

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité **analyse les besoins d'une organisation informatisée et propose différentes solutions** à partir d'informations techniques, organisationnelles et financières.

Il(elle) assure :

- La définition des composants matériels d'un réseau.
- La définition des composants logiciels d'un réseau.
- La distinction des besoins et contraintes des différentes solutions techniques et financières.
- L'élaboration et la proposition de solutions réseau.

2 - L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION ET L'ADMINISTRATION D'UN RÉSEAU LOCAL ET ÉTENDU :

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité doit savoir **installer et configurer un réseau local dans le respect des procédures et consignes de sécurité**. Il implémente, administre et maintient un réseau local et étendu également.

Il(elle) assure :

- L'installation et la configuration de serveurs et postes de travail.
- L'installation et la configuration d'un réseau local.
- L'installation d'un applicatif.
- Les fonctions de base de l'administration d'un réseau.
- La maintenance du réseau.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation échelonnée sur 2 années est de former des techniciens infrastructure informatique et sécurité capables d'assumer des missions ambitieuses qui leur sont confiées au sein d'un service informatique.



www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69 373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55

3 - LA SÉCURISATION DES SYSTÈMES ET RÉSEAUX :

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité **participe au déploiement et la mise en œuvre des architectures matérielles et logicielles** pour garantir la pérennité de l'infrastructure réseau. (Matériels, logiciels et données)

Il(elle) assure :

- L'installation et la configuration d'un dispositif de sécurité, matériel ou logiciel.
- Le respect de la confidentialité des échanges d'information.
- L'authentification des accès aux documents stockés.
- La disponibilité permanente des logiciels et du système informatique.
- L'intégrité des informations stockées depuis le moment de leur enregistrement.

En EXCLUSIVITÉ RÉGIONALE : Sup' La Mache vous propose de vous préparer au **C.N.D.** (Certified Network Defender) afin de vous certifier dans le domaine de la **cybersécurité**.

PRÉREQUIS

Niveau **BAC** avec un intérêt certain pour le domaine du **numérique** et de la **cybersécurité**.

Possibilité d'intégrer la formation en deuxième année après un BAC +1, sous réserve d'acceptation du dossier.

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

Titre certifié de niveau 5, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles par arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « **TECHNICIEN D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ** » avec effet au 05 août 2017, jusqu'au 05 août 2022, délivré conjointement par **Partner Formation** et Sup' La Mache. (Reconnaissance européenne LMD : 60 crédits ECTS).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un **dossier de candidature** doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité.

Le dossier de candidature peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement : **SUP' LA MACHE ALTERNANCE**
69, bd Jean XXIII
69373 LYON Cedex 08

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la **gratuité des prestations pour les alternants**. Il n'y a donc **pas de frais de dossier** pour candidater à Sup' La Mache Alternance.

4 - L'ASSISTANCE AUX UTILISATEURS ET LA COMMUNICATION :

Le(a) Technicien(ne) Infrastructure Informatique et Sécurité **assiste et forme les utilisateurs d'une solution informatique afin d'améliorer l'efficacité dans sa mise en œuvre.**

Il(elle) assure :

- L'assistance aux utilisateurs.
- Les tests sur le fonctionnement d'un logiciel, d'un dispositif, d'une procédure pour les mettre à disposition de l'utilisateur.
- La rédaction des notices d'installation et d'utilisation.



DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

24 mois,
dont $\frac{3}{4}$ du temps
en entreprise.

900 heures de formation
environ.

Formation accessible en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, ce qui permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous :
suplamache@lamache.org

ou
04 72 78 55 66

-
www.ecolelamache.org



ALTERNANCE

TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN AUTOMATISATION, ROBOTIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLES

Certification Professionnelle inscrite au RNCP Niv. III / 5 (Eur.)

BAC+2

DÉFINITION DU MÉTIER

Pour l'installation et la mise en route du système, l'analyste-programmeur **installe les outils de commande et de contrôle**, il procède au réglage et à la validation des **séquences de programmation** puis du **process global**. La dernière étape de son travail le conduit à réaliser la **documentation technique** associée et à **former les personnels**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a initialement été créée pour répondre aux besoins de compétences des entreprises dans les domaines de l'**automatisme**, de la **robotique** et de l'**informatique industrielle**.

Dans l'entreprise, le titulaire du titre d' « **Analyste Programmeur en Automatisme et Informatique Industrielle** » exerce le plus couramment en qualité d'**automaticien** avec une spécialité en **robotique**. Sa mission consiste à **concevoir, réaliser et intégrer des Systèmes Automatisés de Production** pour laquelle il convient de distinguer 4 axes fondamentaux correspondant aux fonctions principales suivantes :

- **Conception** de tout ou partie d'un Système Automatisé de Production.
- **Installation et mise en route** d'un Système Automatisé de Production.
- **Maintien** du système en fonctionnement.
- Adaptation aux éventuelles **modifications** du process.



EXEMPLES DE MISSIONS

- Participer à l'intégration des systèmes automatisés et/ou robotisés.
- Assurer le bon fonctionnement d'un processus de production.
- Analyser un cahier des charges, et programmer des outils de commande.
- Installer un poste de développement.



MÉTIERS VISÉS

Technicien(ne)
supérieur(e)
en automatisation

Technicien(ne)
supérieur(e)
en robotique

www.ecolelamache.org

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CONCEPTION DE TOUT OU PARTIE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE PRODUCTION

- Élaborer une séquence.
- Analyser un traitement numérique.
- Définir les protocoles d'échange de données.
- Modéliser selon les modalités d'analyse orientées objet.
- Animer et/ou participer à une réunion de travail.
- Échanger avec les clients, les fournisseurs et les techniciens.
- Élaborer et transcrire un module de gestion d'une mesure analogique.
- Développer les outils de contrôle commandes.
- Développer les outils de type supervision.
- Définir une configuration matérielle.
- Installer et paramétrer un système d'exploitation.
- Organiser un projet informatique.
- Traduire un modèle dans un langage objet.
- Concevoir et/ou exploiter une base de données.
- Assurer la programmation robotique.
- Garantir le bon fonctionnement de la ligne automatisée et robotique.

PRÉREQUIS

Niveau Bac possédant des connaissances de base en automatisme, en électricité, en mécanique.

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

Titre certifié de niveau 5, inscrit au **Répertoire National des Certifications Professionnelles** par arrêté du 25/01/2011, publié au J.O. du 02/01/2011, délivré par le centre de formation professionnel La Joliverie (Reconnaissance européenne LMD : 60 crédits ECTS) « **ANALYSTE PROGRAMMEUR EN AUTOMATISME ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE** »



Et, selon possibilité d'inscription, la Certification professionnelle délivrée par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, reconnue nationalement par toutes les entreprises de la branche Métallurgie. CQPM 0001 (catégorie B) « **TECHNICIEN(NE) D'ATELIER EN INSTALLATIONS AUTOMATISÉES** ».

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un **dossier de candidature** doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité.

Le dossier de candidature peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement : **SUP' LA MACHE ALTERNANCE**

69, bd Jean XXIII
69373 LYON Cedex 08

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la **gratuité des prestations pour les alternants**. Il n'y a donc **pas de frais de dossier** pour candidater à Sup' La Mache Alternance.



DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

24 mois,
dont $\frac{3}{4}$ du temps
en entreprise.

900 heures de formation.

Le contrat de **professionnalisation** permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : **suplamache@lamache.org**

ou
04 72 78 55 66

-
www.ecolelamache.org

www.ecolelamache.org